



Le 22 juin 2017

**Par courriel et messenger**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur – Affaires institutionnelles  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-5197  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET:       Dépôt du rapport annuel 2016 sur l'application du Code de  
                  conduite du Coordonnateur de la fiabilité (« le Coordonnateur »)  
                  Notre dossier: R044202 JOT**

---

Monsieur,

Conformément à l'article 5.4 du *Code de conduite du Coordonnateur* et à la décision D-2011-132 rendue par la Régie de l'énergie, Hydro-Québec, par sa direction principale - Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dépose ce jour, auprès de la Régie, une version électronique du rapport annuel sur l'application du *Code de conduite du coordonnateur de la fiabilité* pour l'année 2016.

L'original ainsi que les copies dudit rapport vous parviendront dans les meilleurs délais.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

*(s) Sylvie Gravel*

Signée par Sylvie Gravel en l'absence de :  
**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

p. j.